



**Plateforme Régionale**  
Afrique francophone

La plateforme régionale de coordination et de communication  
pour la société civile et les communautés en Afrique Francophone

**P**  
olicis



**Fonds mondial**

de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme

**GABON**

**CARTOGRAPHIE DE LA SITUATION DES OSC DES PAYS  
D'AFRIQUE FRANCOPHONE VIS-A-VIS DU NOUVEAU  
MODELE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL**

RAPPORT D'ETUDE



Octobre 2020



---

**P**  
olici*s*



# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	8
I. CONTEXTE.....	9
1.1 Objectifs.....	10
1.1.1 Objectif général.....	10
1.1.2 Objectifs spécifiques.....	10
1.2 Méthodologique.....	10
II ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LES CCM.....	12
III. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ELABORATION DES PLANS STRATEGIQUES NATIONAUX.....	17
IV. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ELABORATION DES SUBVENTIONS DU FM.....	18
V. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES SUBVENTIONS DU FM.....	20
VI. ANALYSE DE L'IMPLICATION DE LA SC DANS LES PROCESSUS DU FM.....	21
VII. RECOMMANDATIONS.....	22
VIII. DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'ETUDE.....	23
CONCLUSION.....	24
ANNEXES :.....	25

..

## SIGLES ET ACRONYMES

<b>AAT</b>	Association des Anciens Tuberculeux
<b>CAP</b>	Connaissances Attitudes et Pratiques ;
<b>CERMEL</b>	Centre de Recherches Médicales de Lambaréné
<b>FM</b>	Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme
<b>GFAN</b>	Global Fund Advocates Network
<b>GS4ME</b>	Civil Society for Malaria Elimination;
<b>ICN</b>	Instance de Coordination Nationale
<b>PNS</b>	Politique Nationale de Santé
<b>SNIS</b>	Système National d'Information Sanitaire
<b>LGBT</b>	Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transgenre
<b>MO</b>	Mains Ouvertes
<b>MSM</b>	Men Who Have Sex with Other Men
<b>OAE</b>	ONG Ami pour Enfants
<b>OPP</b>	ONG Prévention Plus
<b>OVA</b>	ONG Village d'Afrique
<b>OSC</b>	Organisations de la Société Civile
<b>PTME</b>	Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
<b>PNLIST</b>	Programme National de Lutte Contre les Infections Sexuellement Transmissibles
<b>POLICIS</b>	Programme d'Orientation pour l'Initiative Citoyenne et Sociale
<b>PSF</b>	Plus de Sida dans les Familles
<b>PNLT</b>	Programme National de Lutte Contre la Tuberculose ;
<b>PNLS</b>	Programme National de Lutte Contre le SIDA
<b>PRF</b>	Plateforme Régionale Afrique Francophone
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PSN</b>	Plan Stratégique National
<b>REGAP+</b>	Réseau Gabonais de Personnes Vivant avec le VIH
<b>REGOSIDA</b>	Réseau Gabonais des Organisations de lutte contre le Sida
<b>RENALPALU</b>	Réseau National de Lutte contre le Paludisme
<b>RENAPS/AJ</b>	Réseau National pour la Promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes en Population et Développement
<b>RAME</b>	Réseau d'Accès aux Médicaments Essentiels
<b>REC</b>	Rencontres d'explications et de Consensus
<b>RSS</b>	Renforcement du Système de Santé
<b>RSC</b>	Renforcement du Système Communautaire
<b>ROPAGA</b>	Réseau des Organisations et Projets Associatifs du Gabon
<b>SC</b>	Société Civile
<b>SIDA</b>	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
<b>SIS Gabon</b>	SIDA Infos Services Gabon
<b>VIH</b>	Virus Immunodéficience Humaine

## REMERCIEMENTS

Le Programme, d’Orientation pour l’Initiative Citoyenne et Sociale (POLICIS), remercie le Fonds Mondial (FM) et la Plateforme Sous régionale Afrique Francophone (PFR), hébergée par le Réseau d’Accès aux Médicaments Essentiels (RAME), pour leur soutien multiforme, à travers le projet de réalisation d’une cartographie de la situation des OSC des pays de l’Afrique francophone vis-à-vis du nouveau modèle de financement du fonds mondial.

POLICIS exprime son immense gratitude à l’endroit des institutions et les personnes qui ont contribuées à la réalisation de cette étude.

POLICIS remercie également toutes les personnes dont l’engagement contribue à une forte implication des OSC aux Processus du Fonds Mondial.

# AVANT-PROPOS

Programme d'Orientation pour L'initiative Citoyenne et Sociale, POLICIS est une structure régie par la loi n. 35 / 62 du 10 décembre 1962 relative aux associations en République Gabonaise.

Elle fut mise en place le 19 Juin 2013 à Libreville et a pour objectifs de :

- Susciter l'intérêt et l'implication des populations aux problématiques de santé et environnement dans leurs milieux de vie ;
- Accompagner les groupes vulnérables à l'auto-assistance.

C'est donc au compte de son premier objectif que les 3 maladies visées par le Fonds Mondial intègrent son

champ de compétences avec un accent porté au Paludisme pour la promotion de la Moustiquaire Imprégné à Longue Durée d'Action (MILDA).

Bien qu'il focalise dans la sphère prévention et réduction des risques, POLICIS est particulièrement intéressé par la recherche opérationnelle qui s'avère une matrice d'une efficacité accrue.

Courriel : [policisong@gmail.com](mailto:policisong@gmail.com)

B.P : 22 140 Libreville

Tél : (241) 65 82 31 97

Gabon

# INTRODUCTION

**A**u Gabon, il a été mis en place depuis le mois de mai 2003, conformément aux directives du Fonds une instance réunissant les parties prenantes dont la société civile à la lutte contre les trois (03) maladies. En effet, le Comité de coordination Multisectoriel de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (CCM Gabon) a été mis en place pour répondre suivant l'ancien mécanisme de financement aux appels à soumission pour les subventions dont le pays a bénéficié pour chacune des maladies. Dans la conduite des processus, la société civile Gabonaise est partie prenante aux différentes instances du CCM dans lesquelles, elle est représentée conformément aux directives du Fonds et aux dispositions de son règlement intérieur. Elle s'est donc intégrée comme composante à part entière dans différentes phases allant des plans stratégiques nationaux,

l'élaboration des demandes, les dialogues pays et la mise en œuvre où sa place s'est accrue passant pour l'un de ses représentants du statut de Sous-Sous bénéficiaire il y a quelques années à celui de bénéficiaire secondaire dans le cadre du projet « investir contre la Tuberculose au Gabon ».

La société civile gabonaise joue un rôle moteur dans les ripostes nationales au sida, la Tuberculose et le Paludisme. Sa contribution est particulièrement forte dans les domaines de la prévention, la promotion des services, l'accompagnement des personnes infectées et affectées, le plaidoyer la mobilisation des ressources et même en matière de recherche opérationnelle à travers de nombreuses enquêtes CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques).

## I. CONTEXTE

En novembre 2016, le Conseil du Fonds Mondial a réaffirmé son engagement à renforcer la voix de la société civile dans les processus du Fonds Mondial en approuvant une nouvelle phase de l'Initiative spéciale Communauté, Droits et Genre (CRG) (2014-2016). Dans le cadre du nouvel engagement, maintenant appelé l'Initiative stratégique CRG, le Fonds a alloué 15 millions de dollars supplémentaires à exécuter entre 2017- 2019 par les trois composantes se renforçant mutuellement :

- 1- La fourniture d'une assistance technique à court terme (AT) de la société civile de pair à pair ;
- 2- Le renforcement des capacités à long terme des organisations et des réseaux de populations clés et vulnérables ; et
- 3- Les plateformes régionales de communication et de coordination.

Il existe six (06) plateformes régionales établies dans 6 régions : Asie et Pacifique, Afrique anglophone, francophone, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale, Amérique Latine et Caraïbe.

La plateforme Régionale Afrique Francophone (PRF), hébergée par le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME) couvre 23 pays francophones (elle couvrait 18 pays lors de la première phase) : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Bissau, Guinée, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Sao Tomé et Príncipe, Tchad, Togo.

La PRF, lors de la première phase, dans le souci de contribuer au renforcement de l'implication de la société civile dans les processus du Fonds Mondial, a effectué une cartographie dans 13 pays de couverture afin de connaître le niveau actuel d'accès de la société civile aux informations sur le NFM et l'assistance

technique, ceci dans l'objectif de maîtriser les acteurs et les dynamiques de la société civile pour établir les bases d'un appui adapté aux communautés dans les différents pays.

La cartographie des dynamiques communautaires dans les processus du Fonds Mondial est une étude qui vise à connaître le degré d'engagement des communautés dans les processus du Fonds Mondial afin de tirer des conclusions et faire des propositions concrètes pour l'amélioration de l'implication des communautés dans le processus.

Les analyses ont porté sur l'implication effective des OSC nationales dans les différentes étapes d'élaboration des plans stratégiques, du processus de FM notamment l'élaboration de la note conceptuelle, la conduite des dialogues pays et de la prise en compte de leurs préoccupations à chaque niveau. Il en est de même pour l'existence des cadres de concertation des OSC, de leurs forces et faiblesses au sein des pays, de la perception des partenaires stratégiques sur l'implication des OSC dans le contexte du NFM.

Les résultats de cette première étude ont montré que le degré d'implication des organisations de la société civile dans les subventions du Fonds Mondial est bien apprécié. En dehors de leur participation active au processus du NFM, les analyses ont également permis de se rendre compte que les OSC ont atteint une certaine maturité qui est traduite par la reconnaissance de tous les acteurs, de leur expertise dans la gestion des activités communautaires.

Mais en même temps, il est ressorti que les OSC souffrent des problèmes d'ordre organisationnels, matérialisés par l'absence de cadre commun qui ne leur a pas permis d'unir leurs forces au cours des négociations pour la prise en compte de leurs priorités. Les OSC n'ont donc pas pu saisir l'occasion que présente ce NFM de par sa flexibilité, pour bien se positionner. Même les cadres de concertation sectoriels qui existent sont limités dans leurs actions par manque de ressources et de leadership.

Pour la deuxième phase de la Plateforme Régional Afrique Francophone (PRF) qui couvre la période de Novembre 2017 à Avril 2020, la PRF souhaite refaire la cartographie des OSC en Afrique francophone afin de connaître la dynamique des OSC dans les processus du Fonds Mondial dans les pays non couverts par la première phase et faire une mise à jour dans les pays disposant déjà d'une cartographie. Cet exercice susceptible de porter davantage de lumière sur la place des Organisations de la Société Civile (OSC) concernant leur implication dans les processus du Fonds Mondial, au niveau du Gabon, doit être examiné selon ses objectifs, ses résultats envisagés et la méthodologie ayant guidé la recherche.

### I.1 Objectifs

Le projet de Cartographie de la situation des OSC des pays d'Afrique Francophone vis à vis du nouveau mécanisme de financement du Fonds Mondial vise les objectifs suivants :

#### I.1.1 Objectif général

Faire une cartographie des dynamiques communautaires dans les processus du Fonds Mondial au Gabon.

#### I.1.2 Objectifs spécifiques

L'étude vise les objectifs spécifiques suivants :

- Décrire la situation actuelle des processus du Fonds Mondial au Gabon ;
- Décrire la dynamique d'implication de la société civile dans les processus du Fonds Mondial (FM) ;
- Relever les forces, faiblesses, les obstacles et les opportunités pour l'implication des acteurs de la société civile Gabonaise dans lesdits processus ;
- Faire un répertoire exhaustif des acteurs potentiels de cette dynamique en identifiant les acteurs oubliés ;
- Formuler des recommandations pour améliorer la participation de la société civile.

### I.2 Méthodologie

Trois (3) articulations ont structuré la réalisation de cet exercice ; à savoir :

- Revue de la littérature et recherche documentaire ;
- Collecte de données et des informations à partir de questionnaires et de guides d'entretiens en ligne et sur le terrain, auprès d'acteurs publics et communautaires ;
- Visites/Rencontres de sites et de terrain.

Ces activités ont été suivies d'analyses croisées et verticales des données.

Cinq (5) types de questionnaires dont un en ligne, ont été adressés à 5 types de public cible :

- Le questionnaire pour les représentants des OSC membres des Comités de Coordinations Multisectoriels (CCM) ;
- Le questionnaire pour les OSC participants à l'élaboration des plans stratégiques nationaux ;
- Le questionnaire pour les OSC participants à l'élaboration des subventions du Fonds Mondial ;
- Le guide d'entretien pour les leaders des CCM ;
- Le questionnaire en ligne pour les OSC non membres des CCM.

La première étape de la cartographie des interventions, a été de faire une analyse documentaire, à travers la production étatique, les notes gouvernementales, les sources du programme des ONG, associations et réseaux, les productions des CCM, CNLS et autres instances de gouvernance, les travaux et études récentes produits sur cette question, etc. Ainsi, pour chaque porte d'entrée, les rapports, études et autres documents, ont servi de base pour collecter les informations de base.

Ces divers documents, ont été reçus, directement au niveau des structures et organisations sélectionnées avant ou pendant les visites exploratoires, les visites de sites, les missions spécifiques et les rencontres d'interview. La revue documentaire a permis, non seulement, de répondre aux objectifs de la recherche, mais aussi de documenter une partie des résultats attendus.

Parallèlement à la revue documentaire, l'enquête par entretien individuel approfondi a été utilisée pour recueillir des informations sur les éléments pertinents à fournir comme livrables. Pour ce faire, les outils de collecte appropriés, sous forme de guide

d'entretien/ou questionnaire ont été administrés à des cibles pertinentes, préalablement identifiées. Les thèmes de ces outils ont porté sur les différents éléments des livrables et ont permis de répondre aux objectifs de la Cartographie

## II. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LES CCM

### I.1 Représentation des OSC et des Communautés dans le CCM

Le Comité de Coordination Multisectoriel de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (CCM) est l'instance qui supervise la mise en œuvre des projets financés par le Fonds mondial au Gabon. Le CCM Gabon se compose actuellement de 31 membres répartis comme suit :

- Gouvernement : 10
- Société civile : 14
- Secteur privé : 02
- Partenaires Multilatéraux et Bilatéraux (MLBL) : 05

La proportion de sièges au CCM réservée à la société civile est de 45 %. Le CCM Gabon dispose d'une Assemblée générale, qui est l'organe de délibération de cette Instance de Coordination Nationale. Il est présidé par un Bureau Directeur composé des représentants des trois principaux secteurs (Public, PTF et Société Civile). Ce Bureau Directeur s'appuie sur un Secrétariat permanent qui est l'organe administratif et des comités techniques permanents (Comité de Développement des Propositions, Comité de suivi stratégique, Comité de gestion des conflits d'intérêts). D'ailleurs, durant plus d'une décennie, la Présidence du CCM a été assurée par deux présidents issus de ce secteur. Cet indicateur démontre à suffisance le niveau d'implication et de responsabilité accordée à la société civile dans la conduite du CCM Gabon.

Les OSC sont réellement présentes dans les instances de gouvernance, mais ces instances ne travaillent pas directement avec certaines ONG et associations de la société civile dans le cadre du FM. Il est donc difficile d'apporter une appréciation objective. Cette collaboration est passable, car les OSC accusent trop de retard, de lenteur de pesanteur dans le rendu des rapports et donc dans l'atteinte des résultats. Il faudra par ailleurs, asseoir une meilleure organisation pour l'utilisation des fonds. Leur participation est donc faible et les représentants pas assez outillés.

Ainsi, dans le contexte du Gabon, le besoin réel de la société civile réside prioritairement dans le renforcement de son système de gouvernance et dans le renforcement de capacités de ses membres en lien avec leurs missions respectives. Ce qui serait un gage essentiel qui leur permettrait de jouer pleinement leur rôle dans les processus du Fonds Mondial et des autres partenaires.

La présence des organisations de la SC dans les comités techniques (suivi stratégique et autres comités spécialisés), est incontestable. Elles sont toujours présentes et contribuent au sein des comités dans les limites de leurs possibilités et en tenant compte des domaines des compétences de chaque représentant. Les responsabilités sont alternées entre le Secteur gouvernemental et la société civile.<sup>1</sup> Il est à relever qu'à l'issue du renouvellement de l'Assemblée Générale du CCM, tous les membres du CCM y compris de la société civile sont systématiquement conviés à intégrer lesdits comités techniques. Chaque comité dispose d'un Président, d'un Vice-président et d'un rapporteur. La Présidence et la Vice-Présidence est alternée entre le secteur Public et le secteur de la société civile en plus d'être membre de ces comités. Le représentant de l'ordre national des pharmaciens occupe la vice- présidence du comité de suivi stratégique. La présence des organisations de la Société Civile (SC), dans les Comités techniques constitue une opportunité de renforcer leur capacité et leur compétence en matière de lutte contre ces trois maladies. Elles ont donc leur place car elles sont en contact direct avec les communautés.

Toutefois, même si, elles sont représentées dans les différents comités, on leur fait néanmoins la reproche d'être moins actives. Leur représentation est certes effective mais leurs contributions ne sont pas toujours très bien structurées et spécifiques. A ces reproches de certains responsables du CCM, s'ajoutent ceux des personnes clés qui ne participent pas souvent auxdits travaux et qui ne se sont pas prononcés sur la question.

<sup>1</sup>Compte Rendu de l'Assemblée générale du 10 Mars 2020.

Ajoutons à ces derniers, tous les représentants d'institution ou des OSC au sein du CCM qui ignorent comment fonctionne ladite institution. La maîtrise des processus dans les instances de prise de décision du Fonds Mondial, nécessite au préalable que les OSC aient des représentants bien formés, afin de comprendre et maîtriser les mécanismes pour bien jouer leurs rôles. La problématique du type de formations bénéficiées par les OSC et leur application, nécessite une appréciation de celles-ci par les responsables.

Même si on admet l'existence de plusieurs formations, le constat est patent, les OSC, du moins leurs représentants présentent d'énormes lacunes, au regard des actes et de la nature des interventions de la SC, dans les activités du CCM, de leurs difficultés à comprendre leur rôle au sein de ces instances.

Il faut absolument renforcer leur formation avec un bon système de suivi évaluation qui leur permettra d'améliorer leur performance. Elles ont en effet besoin d'un renforcement en matière de leadership et de management, car leurs rôles dans les instances de prise de décision du processus du FM sont essentiels.

C'est tout le sens de l'initiative du CCM, à la suite de l'évaluation du BP par l'Agent Local du Fonds Mondial (LFA), des missions d'assistance technique d'initiative 5% ont été menées dans le but de renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre. Mais les capacités des OSC demeurent faibles. Elles doivent se faire représenter par des personnes ayant des compétences techniques suffisantes pour prendre part aux discussions des assemblées générales et des comités techniques du CCM.

Mais, elles seules sont à mesure de dire et de définir les domaines de formations leur permettant effectivement de renforcer leurs capacités pour une meilleure prise de décisions. Cette question se résume à une question de domaine de compétence de base des associations et de désignation de leur représentant au sein du CCM.

## II.2 Légitimité des représentants des membres de la SC

Le mode électoral, est le principe par excellence de renouvellement des OSC au sein du CCM. En effet, le choix des représentants de la société civile au sein du CCM se fait par élection, en respectant les quotas respectifs de chaque secteur composant le CCM. Toutefois, il existe des organisations qui sont de facto membre du CCM. Une évaluation de toutes les ONG et associations candidates est faite selon les procédures du FM et les critères d'éligibilité orientent le choix.

Le processus de désignation des représentants des OSC au CCM est sans équivoque, transparent à 50% des répondants. Les représentants sont élus, selon 100% des répondants. Ce qui ne pose aucun problème de légitimité. Certaines organisations cependant sont de facto membre du CCM et désignent leurs représentants. Le processus est également inclusif, ce qui représente 25% des enquêtés. Il est aussi jugé documenté, selon 25% des répondants.

**Tableau n°1 :** Appréciation du processus de désignation des membres de la société civile dans le CCM

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Transparent	4	50%
Inclusif	2	25%
Documenté	2	25%
Neutre	0	0%
Total	8	100%

Source : Données collectées au cours de l'étude (cf. masque de saisi/OSC/membre CCM/Q25)

### I.1 Efficacité des représentants des membres de la SC

L'efficacité des représentants des membres de la SC au sein du CCM est bonne. La participation des OSC en termes de contribution dans le CCM (participation à l'élaboration des documents, prise de parole lors des AG, etc.) est bonne (bien), selon 59% des participants, comme le témoigne les résultats du tableau ci-dessous.

**Tableau n°2 :** Appréciation de la participation des OSC en termes de contribution dans le CCM (participation à l'élaboration des documents, prise de parole lors des AG, etc.)

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	0	0%
Bien	13	59%
Assez-bien	3	14%
Passable	0	0%
Médiocre	0	0%
Neutre	6	27%
Total	22	100%

Source : données collectées au cours de l'étude (masque de saisie)

Les représentants des OSC prennent part activement et de façon régulière aux Assemblées Générales du CCM. Elles répondent toujours aux sollicitations du CCM et sont souvent présentes en grand nombre. Elles participent aux débats houleux ; prise de parole ; idées et propositions pertinentes et font des observations et remarques importantes. Leurs avis sont en général pris en compte, dans le cadre des assemblées générales et réunions des comités techniques. Leurs remarques, suggestions et recommandations jugées pertinentes sont prises en compte et appliquées. En effet, les débats au sein de l'assemblée générale sont très ouverts et démocratiques.

Mais les OSC sont massivement intéressées, que lors des AG de renouvellement des membres du secteur dans le CCM ou elles font preuve d'activisme politique. Elles doivent, se focaliser davantage sur les thématiques liées à leur champ d'activités dans le cadre de leur contribution à l'amélioration de la santé des populations

**Tableau n°3 :** Appréciation de l'assiduité des OSC lors des AG du CCM

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	0	0%
Bien	15	68,18%
Assez-bien	1	4,55%
Passable	1	4,55%
Médiocre	0	0%
Neutre	5	22,72%
Total	22	100%

Source : données collectées au cours de l'étude (masque de saisie)

## II.4 Interaction des représentants de la SC

Les OSC ont accès à la parole, lors des travaux du CCM. La proportion des représentants de la SC membres de CCM disant avoir accès à la parole quand ils le souhaitent est de 87,5% des enquêtés, comme l'indique la somme des modalités Excellent + Bien, dans le tableau suivant.

**Tableau n°4 :** Prise de la parole lors des travaux du CCM et appréciation de l'accès à la parole lors de ces travaux.

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	1	12,5%
Bien	6	75%
Assez-bien	0	0%
Passable	1	12,5%
Médiocre	0	0%
Neutre	0	0%
Total	8	100%

Source : données collectées au cours de l'étude (masque de saisie)

Les préoccupations des OSC sont prises en compte, lors des AG du CCM, comme l'indique les résultats du tableau ci-dessous. La proportion des représentants de la SC membres du CCM qui reconnaissent que leurs préoccupations sont prises en compte lors des AG est de 87,5%.

Dans l'élaboration des subventions, les avis des membres du CCM sont effectivement pris en compte et, cela permet par exemple de développer les aspects communautaires de la subvention et de maintenir le financement de leurs activités, la participation effective à toutes les décisions, car tout se fait en AG et le PV de la réunion consigne toutes les propositions et les orientations qu'ils proposent. Elles sont étudiées et suivies au cas par cas. Tous les membres ont le droit de s'exprimer et les bonnes propositions sont retenues en toute transparence. Plusieurs avis se prennent en vote.

**Tableau n°5 :** Prises en compte des préoccupations des OSC lors des AG du CCM

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Oui	17	187,5%
Non	0	0%
Ne sait pas	0	0%
Neutre	1	12,5%
Total	8	100%

Source : données collectées au cours de l'étude (masque de saisie)

L'interaction (collaboration) entre les membres des groupes constitutifs du comité de Coordination Multisectoriel CCM est rendue possible grâce à l'existence des moyens de communication tels que le mail et WhatsApp, pour apporter des éclaircissements, pour édifier et avoir des échanges fructueux. Mais il n'y a pas toujours des occasions de collaboration. Cela pourra être possible par des réunions périodiques, des formations et des séminaires pour la société civile. La proportion de représentants de groupes constitutifs démontrant une interaction avec leurs membres est de 75% (Modalité Excellent + Modalité Bien) des enquêtés, comme l'indique le tableau ci-après :

**Tableau n°6 :** Appréciation de l'interaction (collaboration) entre les membres des groupes constitutifs du CCM

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	2	25%
Bien	4	50%
Assez-bien	0	0%
Passable	1	12,5%
Médiocre	0	0%
Neutre	1	12,5%
Total	8	100%

Source : données collectées au cours de l'étude (masque de saisie)

### I.1 Elargissement des sessions du CCM à d'autres acteurs

Les OSC non membre du CCM peuvent participer aux sessions (AG) du CCM, selon 37,5% des

répondants, membres du Comité de Coordination Multisectoriel (CCM Gabon). Mais elles n'ont droit qu'à la prise de parole. 50% des membres en revanche, ne savent pas les prérogatives attribuées aux non membres du CCM.

### I.2 Engagement des OSC dans le Comité de Suivi Stratégique

Les OSC sont également engagées dans le comité de suivi stratégique. Composé de 6 membres, le comité de suivi stratégique est chargé du suivi et évaluation de :

- L'utilisation efficace, transparente et à temps des fonds alloués par le Fonds Mondial ;
- La réalisation efficace et à temps de l'achat des médicaments et des fournitures médicales et de leur bonne gestion ;
- La mise en œuvre efficace des activités subventionnées selon les plans de travail validés ;
- La gestion transparente et efficace des subventions et du partenariat par les bénéficiaires principaux ;

Il fait lui-même son calendrier trimestriel de suivi.

Les représentants de la société civile sont membres du comité de suivi stratégique. Certains membres font partie du comité de suivi stratégique des subventions du FM, comme l'affirment trois (03) d'entre elles soit 37,5% de l'effectif des OSC membres du CCM, 37,5% l'ignorent, et 25% d'entre elles n'ont données aucun avis. Ce comité est composé d'un Président, d'un Vice-Président et d'un rapporteur.

Certaines OSC occupent des postes de responsabilité au sein du comité de suivi stratégique. Trois (03) d'entre elles, notamment l'ONPG, le ROLBG et l'ONG AGIR POUR LE GENRE, soit 37,5% de l'effectif, occupent respectivement la Présidence du comité de suivi stratégique, le comité de gestion des plaidoyers et conflits d'intérêts et la dernière représente les populations clés, (PS, MSM).

Dans le cadre du suivi stratégique, les représentants de la société civile participent effectivement aux activités suivantes :

- Visites terrains,
- Formulation des recommandations,
- Validation des rapports/recommandations,
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations.

50% des représentants de la société civile participent aux sorties du comité de suivi stratégique sur le terrain. Les activités de terrain, ont la particularité de fournir des informations et détails, qui peuvent faire l'objet d'interprétation, des avis et recommandations, qui doivent être prises en compte. En effet, les recommandations des OSC membres du comité de suivi stratégique sont prises en compte. Trois (03) associations membres du CCM, soit 37,5% confirment cela.

Il existe un système de suivi de la mise en œuvre des recommandations du comité de suivi stratégique adoptées en AG du CCM. Cela est confirmé par 25% des OSC membres du Comité de Coordination

Multisectoriel, qui ont répondu à la question. Même si 37,5% des OSC disent ne rien savoir de l'existence d'un système de suivi de la mise en œuvre des recommandations du comité de suivi stratégique adoptées en AG du CCM, les sessions et réunions d'échanges organisées par le CCM, sont la preuve de son existence et de son fonctionnement.

De l'avis de 50% des OSC, il n'existe pas de dispositif indépendant de suivi de la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial.

Dans une telle situation, il est difficile de parler d'une réelle collaboration entre le dispositif indépendant de la société civile et le CCM, s'il n'existe pas de dispositif indépendant de suivi de la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial au sein du CCM. C'est ce qu'affirment 37,5%. Soulignons par ailleurs, un fort taux, 60,5% des enquêtés, qui n'ont eu aucun avis sur la question.

### III. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ELABORATION DES PLANS STRATEGIQUES NATIONAUX

D'une manière générale, les OSC participent à l'élaboration des plans stratégiques nationaux de lutte contre les trois maladies (VIH, Paludisme, TB), selon 25% des répondants.

Plusieurs OSC sont impliquées dans la définition des besoins des populations (attentes des populations, solutions à leurs problèmes) pendant l'élaboration des plans stratégiques nationaux (VIH, paludisme, et TB). C'est le cas de l'Association Mains Ouvertes, du Réseau National, pour la Promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes (RENAPS/AJ). Ce qui donne un pourcentage de 33,33% de l'effectif des OSC participants à l'élaboration des Plans Stratégiques Nationaux (PSN).

**Tableau 9 :** Implication des OSC dans l'identification des besoins des plans stratégiques nationaux (VIH, PALU, TB)

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Oui	2	33,33%
Non	2	33,33%
Ne sait pas	0	0%
Neutre	2	33,34%
Total	6	100%

Source : Données collectées au cours de l'étude (cf. masque de saisi/OSC-PSN/Q16)

Dans le cadre de la définition des priorités des populations (catégories des besoins urgents et importants), l'Association Mains Ouvertes et le Réseau National pour la Promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes (RENAPS/AJ) ont participé aux travaux de restitution et validation du Plan Stratégique National de lutte contre le SIDA 2013-2017.

37,5% des OSC ne savent pas si leurs préoccupations sont prises en compte, lors de l'élaboration des stratégies nationales. 12,5% affirment que leurs activités sont prises en compte, en revanche, 50% des OSC impliquées dans l'élaboration des stratégies nationales n'ont donné aucun avis à cette question.

Elles ont également pris part à plusieurs activités notamment l'élaboration du PSN Sida 2018-2022.

Deux OSC notamment le RENAPS/AJ et l'Association Mains Ouvertes ont participé à la définition des rôles des acteurs dans la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux (VIH, paludisme, et TB), ce qui représente 33,33% de l'effectif des OSC participant à l'élaboration des PSN (cf. tableau 10). Dans le cadre de la définition du rôle des acteurs pour la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux, les OSC ont été impliquées dans plusieurs activités telles que l'enquête dans les services de la Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant (PTEME), le Projet d'Appui aux Initiatives Communautaires (PAIC) en novembre 2019 ainsi qu'aux activités de prévention et d'accompagnement communautaire.

**Tableau 10 :** Implication des OSC dans la définition du rôle des acteurs dans la mise œuvre des plans stratégiques nationaux (VIH, PALU, TB)

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Oui	2	33,33%
Non	2	33,33%
N'est pas concerné	0	0%
Neutre	2	33,34%
Total	6	100%

Source : Données collectées au cours de l'étude (cf. masque de saisi/OSC-PSN/Q25)

L'implication des OSC dans la budgétisation des plans stratégiques nationaux (VIH, PALU, TB), est effective selon 12,5% des OSC enquêtées. De même, leurs préoccupations sont prises en compte selon 12,5% de l'effectif interrogé. Pendant cette phase, les OSC prennent part aux activités de prévention et d'accompagnement communautaire.

## IV. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ÉLABORATION DES SUBVENTIONS DU FM

Les OSC sont impliquées dans l'élaboration des subventions et les échanges avec le FM. En effet, pendant la phase de la mise en place du comité technique de rédaction de la note conceptuelle, il est demandé au secteur de la société civile de désigner leur représentant au sein de ce comité, lors des phases de pré-validation et de validation des documents.

Tous les secteurs de représentation du CCM sont systématiquement en copie des mails échangés entre le comité technique de rédaction, les membres et non membres du CCM avec l'équipe du Fonds Mondial pour les échanges de clarification sur la proposition.

Plusieurs OSC sont en effet impliquées dans l'élaboration des demandes de subventions du FM (VIH, Palu, TB, RSS). C'est le cas par exemple de la Fédération Catholique des Mouvements des Jeunes (FECAM), de la CROIX ROUGE GABONAISE, d'ALSEM, du Réseau National pour la Promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes (RENAPS/AJ).

De toutes celles qui prennent part à l'élaboration des demandes de subventions du FM, quatre (04) d'entre elles affirment que leurs préoccupations sont prises en compte, soit 44,44% des OSC participant à l'élaboration des subventions. Pour la plupart, elles ont participé au Comité technique de rédaction de la demande pays, à la recherche des perdus de vue- TB et aux activités à base communautaires.

Les OSC sont impliquées dans l'identification des besoins, des propositions au FM (VIH, PALU, TB, RSS). Selon les résultats de l'enquête, 44,44% des OSC sont impliquées dans la définition des besoins des populations, pendant l'élaboration des propositions au FM (VIH, paludisme, TB, RSS). C'est le cas du RENAPS/AJ, de la Croix-Rouge Gabonaise, de SIS Gabon etc. 44,44% des OSC affirment que leurs préoccupations sont prises en compte. Elles

prennent part à plusieurs activités telles que la rédaction des documents de plaidoyer et de demande Pays.

Les OSC sont également engagées dans la définition des priorités des propositions au FM (VIH, PALU, TB, RSS), notamment celles des populations (catégories des besoins urgents et importants), soit 33% des OSC. Il s'agit des OSC telles que RENAPS/AJ, Croix Rouge Gabonaise et de SIS Gabon.

Les OSC nationales sont également impliquées dans le Dialogue Pays qui est systématiquement fait sous le leadership du CCM, avec l'appui de l'OMS. Généralement un communiqué officiel est publié pour inviter le maximum d'organisations à y prendre part. Il est organisé de manière participative. Les priorités retenues au cours du Dialogue pays sont validées lors d'une Assemblée Générale du CCM. Toutefois, si le dialogue pays est une exclusivité du leadership du CCM pour 64% des responsables interrogés, cette affirmation ne semble pas trouver l'assentiment de tous. En effet, pour 7% d'entre elles, le dialogue pays s'est parfois tenu, sous le leadership des programmes nationaux. Les subventions sont fonctions des priorités définies, lors du dialogue pays. La SC qui participe à la définition des priorités est donc impliquée dans l'élaboration des subventions. De même, la plupart, participe également à la définition des stratégies d'intervention des propositions au Fonds Mondial (VIH, Paludisme, tuberculose, RSS).

Les organisations de la société civile telles que la Croix Rouge Gabonaise et le RENAPS/AJ, participent à la définition des rôles des acteurs dans la mise en œuvre des propositions au FM (VIH, paludisme, TB et RSS), ce qui représente 22% des répondants, sur l'effectif des OSC participants à l'élaboration des demandes des subventions (cf. tableau 7). Cette participation des OSC à la définition des rôles des acteurs de la société civile est remarquable, pour la Croix Rouge Gabonaise (CRG), à travers le processus d'élaboration de la note conceptuelle et dans l'élaboration des

documents stratégiques. Leurs préoccupations sont effectivement prises en compte, selon 2 participants, ce qui représente 22% des enquêtés. Relevons cependant un fort pourcentage, 56% des OSC qui ne se sont pas prononcées sur la question

**Tableau 7 :** Implication des OSC dans la définition du rôle des acteurs dans la mise œuvre des propositions au FM (VIH, PALU, TB, RSS)

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Oui	2	22%
Non	1	11%
Ne sait pas	1	11%
Neutre	5	56%
Total	9	100%

Source : Données collectées au cours de l'étude (Maque de saisi OSC-SUB- FM Q25)

Certaines OSC sont impliquées dans la budgétisation des propositions au FM (VIH, PALU, TB, RSS). C'est le cas de la Croix Rouge et du RENAPS/AJ, soit un pourcentage de 22% des enquêtés, sur l'effectif des OSC prenant part au processus de demandes des subventions. La Croix Rouge Gabonaise par exemple a participé à la budgétisation des activités communautaires, à l'élaboration des notes conceptuelles sur la lutte contre la tuberculose, et aux activités du secteur communautaire. Deux (2) OSC participants à la budgétisation affirment que leurs préoccupations sont prises en compte. Ce qui représente 22% des OSC participant à l'élaboration des subventions (Cf. tableau 8).

**Tableau 8 :** Implication des OSC dans la budgétisation des propositions au FM (VIH, PALU, TB, RSS)

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Oui	2	22%
Non	1	11%
Ne sait pas	1	11%
Neutre	5	56%
Total	9	100%

Source : Données collectées au cours de l'étude (Maque de saisi OSC-SUB- FM Q25)

Certaines OSC prenant part au processus d'élaboration des subventions, participent aux négociations des subventions du FM (VIH, PALU, TB, RSS). C'est le cas de 33% des répondants, notamment la Croix Rouge Gabonaise, d'ALSEM et du RENAPS/AJ. Elles ont participé à la signature des documents, aux AG, réunions techniques et aux activités à caractère communautaire. Leurs préoccupations sont prises en compte selon 33% des OSC participant aux négociations des subventions du FM.

## V. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES SUBVENTIONS DU FM

Les OSC participent au processus de sélection des Récipiendaires Principaux (PR) et des Sous Récipiendaires (SR) des subventions. En effet, selon le manuel de procédures du Comité de Coordination Multisectoriel (CCM Gabon), la sélection du PR et des SR obéit à une procédure bien définie. La question est débattue par l'Assemblée générale qui met en place un comité de sélection de PR ou de SR. Sa composition évolue en fonction des dossiers de candidatures retenues après l'appel d'offre du CCM. Cette disposition vise à respecter le principe de conflit d'intérêt, qui pourrait survenir lors du traitement et de l'examen des dossiers. En 2014, lors de la sélection du BP du projet Tuberculose, un représentant d'une OSC nationale assurait même le rôle de Président de Séance du comité de sélection. Elles participent au vote, et lorsqu'elles ne sont pas d'accord avec un choix, elles pèsent de tout leur poids pour le changement de Bénéficiaire Principal. Cette implication des OSC au choix des BP et SB n'est cependant pas bien perçue par une frange de personnes clés, qui pensent qu'elles ne devraient pas être juge et partie, et par conséquent, elles ne devraient pas participer au choix des récipiendaires. De façon générale, les OSC sont impliquées dans le suivi stratégique de la mise en œuvre des subventions du FM. Cependant certaines personnes clés pensent qu'il n'y pas trop d'activités en rapport avec le suivi auxquelles les OSC prennent part, mais plutôt celles en rapport avec le cadre de la mise en œuvre.

Depuis 3 ans le Gabon bénéficie des financements du Fonds Mondial sur une seule pathologie à travers le projet « Investir pour obtenir un impact contre la

tuberculose », qui a pour Récipiendaire Principal (PR) le CERMEL. Cette structure qui a des activités essentiellement tournées vers la recherche sur différentes maladies est une association de droit gabonais, localisée au centre du pays. Elle est la première structure nationale et non étatique à exercer cette responsabilité.

Sur la présente subvention, le Gabon compte deux Sous Récipiendaires (SR) :

- 1- Le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) et ;
- 2- Le Réseau National pour la Promotion de la Santé Sexuelle des Adolescents et Jeunes, (RENAPS/AJ).

Le Réseau National pour la Promotion de la Santé Sexuelle des Adolescents et Jeunes (RENAPS/AJ), est une Organisation de la Société Civile gabonaise, travaillant pour les spécialistes de santé, sur la lutte contre les trois pathologies (VIH/SIDA, PALU, TB), à travers différentes activités sur le terrain (sensibilisation, conseil et prévention). Comme bénéficiaire principal, le RENAPS/AJ a le statut juridique d'association. Il jouit d'une expérience certaine dans la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial au Gabon pour avoir déjà été retenu comme Sous Bénéficiaire pour une subvention antérieure liée au VIH (Round 8).

On dénombre également deux Sous-Sous Récipiendaires (SSR), la même dite Subvention. Il s'agit de :

- 1- La Croix Rouge Gabonaise (CRG) ;
- 2- SIDA Infos Services (SIS Gabon).

## VI. ANALYSE DE L'IMPLICATION DE LA SC DANS LES PROCESSUS DU FM

L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'engagement de la société civile gabonaise dans les processus du FM donne les résultats suivants :

### Forces

- Représentation effective dans toutes les instances du CCM ;
- Engagement réel et constant dans le suivi des processus du FM ;
- Contribution majeure à la composante prévention des trois maladies, dans l'accompagnement des personnes affectées et infectées ;
- Existence légale, pour la plupart des OSC participants au processus du FM, qui leur octroie les capacités de sujets de droits, indispensable aux phases de contractualisation ;
- La capacité à fédérer ses acteurs pour des enjeux types. Par exemple, lors de la campagne de 2019 de la section Gabon de GFAN et CS4ME pour la mobilisation des ressources de refinancement du Fonds pour le prochain cycle ;
- Le plaidoyer national mené pour l'acquisition de nouveaux stock d'ARV et antituberculeux face aux ruptures constatées en 2017 et 2018.

### Faiblesses

- La lente structuration de la Société Civile Gabonaise (manque de siège) ;
- Insuffisance de ressources humaines adéquates et pertinentes, pour répondre au mieux aux défis qui s'offrent à elles. (Contribution plus qualitative aux processus).
- Difficultés à retranscrire leurs réelles attentes aussi bien financières que techniques pendant les processus.

### Opportunités

- Le lancement du processus d'appui technique long terme financé par le Fonds Mondial à travers la plateforme régionale Afrique Francophone (PRF),
- La forte représentation des OSC auprès du CCM Gabon devant les amener à s'organiser davantage pour améliorer la qualité de leur participation au sein de cette instance ;
- L'établissement de collaboration avec les réseaux et plateformes internationaux : Réseaux des défenseurs du FM (GFAN), la Société Civile pour l'élimination du paludisme (C4SME).

### Menaces

- L'absence d'une politique nationale de santé communautaire qui entame le volontarisme et l'engagement des OSC dont le rôle et la place ne sont pas encore bien compris ;
- La rareté des partenaires techniques et financiers dans le pays susceptible d'appuyer les programmes faisant intervenir la société civile ;
- Le bénévolat à tous les étages, prôné et opposé systématiquement aux OSC dans les partenariats qu'elles entreprennent avec diverses institutions au Gabon (secteur public, le Système de Nations Unies, SNU). Cet état de fait est antinomique avec la logique de professionnalisation à laquelle elles sont exhortées et peut être susceptible d'attirer les compétences au niveau d'exigences qui sont désormais les leurs.

## VII. RECOMMANDATIONS

### Aux OSC :

- Renforcer leurs capacités techniques dans les différents aspects de leurs domaines d'interventions ;
- Améliorer leur structuration par l'élaboration d'organes et d'outils de gouvernance en phase avec les défis qui s'offrent à elles ;
- Mener une campagne de plaidoyer à court terme sur la base d'évidences-clés, mettant en relief les contributions de la société civile au secteur santé, en vue de l'adoption d'une politique nationale de santé communautaire ;
- Pour les OSC (membres et non membres) du CCM, s'approprier effectivement les mécanismes

et processus du FM, pour la lutte contre les trois maladies (Palu, VIH, TB).

### Au gouvernement :

- Intensifier l'implication de la société civile dans l'élaboration des politiques nationales de santé,

### Au FM :

Assurer la prise en compte financière de personnel permanent pour les OSC retenues comme PR, SR et SSR, en considération des attentes à leur égard et de leur contribution à la performance des projets financés.

## VIII. DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'ETUDE

Le monde connaît l'une des crises sanitaires des plus angoissantes et stigmatisantes du 21ème siècle, la pandémie de la COVID 19. Les pays ont adopté des mesures urgentes pour freiner la progression de celle-ci. Alors notre première difficulté, en situation de confinement, de panique et de méfiance généralisée était déjà de trouver une cible qui accepte de nous rencontrer. En effet tout le monde craignait pour sa santé. La limitation des déplacements et la spéculation des transporteurs, ainsi que le respect des mesures barrière (Port de masque, distanciation sociale...) ont accentué la pénibilité de l'étude sur le terrain.

En second lieu, l'indisponibilité des personnes clés. Plusieurs d'entre elles occupent des postes de responsabilités au sein de leurs différentes administrations ou institutions. Leurs multiples occupations les rendaient quasiment indisponible et une multiplication des rendez-vous.

Enfin, la difficulté de certaines cibles de renseigner le questionnaire, se limitant aux seules questions présentant leurs structures. Plusieurs questionnaires ont été moins informés, et le masque de saisie peu renseigné.

## CONCLUSION

Enfin de compte, la participation formelle des organisations de la Société civile dans les processus du Fonds Mondial au Gabon, est une réalité irrévocable, en considération de leur niveau de représentation dans le Comité de Coordination Multisectoriel (CCM Gabon), qui dépasse même celui des directives du FM (45%<sup>2</sup> dans les Organes du CCM au Gabon).

Cette participation des OSC est aussi effective pendant la définition des plans Stratégiques Nationaux et lors de l'élaboration des Subventions. Toutefois, cette dynamique, reste pour plusieurs parties prenantes à améliorer, en termes de qualité et de niveau de contribution de bon nombre des représentants des Organisations de la Société Civile.

---

<sup>2</sup> Données CCM Gabon

# ANNEXES

## Annexe 1 : calendrier de visite terrain

N°	Date	Nom de la structure	Nom et prénom du répondant	Fonction du répondant
1	20/07/2020	CCM GABON	L. Simplicie NGOMA	Secrétaire Permanent
2	24/07/2020	ONPG	NTSAME OBAME Solange	Trésorière Générale de L'ONPG
3	22/07/2020	(CERMEL)	Régine EKAGHBA	Coordonnateur de l'Unité de gestion du projet
4	24/07/2020	Comité ministériel de lutte contre le SIDA	Serge ATSAMANE NGUEMA	Coordonnateur Général des activités
5	08/08/2020	Organisation Mondiale de la Santé	Dr NKONE ASSEKO GHISLAINE	Chargée de Programme Maladies Transmissibles
6	23/07/2020	Direction de la Prévention du SIDA (DGPS)/ Ministère de la Santé	Dr APLOGAN AGANO ONGOTHA Denise	Directeur Général Adjoint
7	05/08/2020	Programme National de lutte contre la Tuberculose (PNLT)	Dr Jocelyn MAHOUMBOU	Coordonnateur National du PNLT
8	23/07/2020	Programme National de lutte contre le Paludisme (PNLP)	Dr SAFIOU ABDOU Razack	Coordonnateur national du programme Palu
9	22/07/2020	Représentant du secteur public membre	Dr MABIKA MAMFOUMBI	Enseignant Chercheur
9	22/07/2020	Représentant du secteur public membre du CCM N°1	Dr MABIKA MAMFOUMBI MODESTE	Enseignant Chercheur
10	22/07/2020	Bénéficiaire principal n°1	Régine EKAGHBA	Coordonnateur de l'Unité de gestion du projet
11	21/07/2020	Représentant du secteur public membre du CCM N°2	Mme Marie Laure ELIWA	Coordonnatrice Principale de COLUSIMEN

12	27/07/2020	OSC participant à l'élaboration des plans stratégiques nationaux (membre du CCM) N°1	EYAMAN NDONG REGIS	Directeur Exécutif
13	22/07/2020	OSC participant à l'élaboration des plans stratégiques nationaux (membre du CCM) N°2	Mme Moussounda Nzamba	Présidente
14	02/08/2020	OSC participant à l'élaboration des plans stratégiques nationaux (non membre du CCM) N°1	MINKO MI NGUEMA Flavien	Coordinateur Social chargé du suivi et des projets
15	27/07/2020	OSC participant à l'élaboration des plans stratégiques nationaux (non membre du CCM) N°2	MOMBO LEMBOMBA Guy René	Coordonnateur Général
16	21/07/2020	OSC participant à l'élaboration des subventions du FM (membres du CCM) N°1	Crépin ENGOUANG	Membre
17	22/07/2020	OSC participant à l'élaboration des subventions du FM	OUSMANE BELLO	Chef de Service Santé et Actions

# ANNEXES

## Annexe 2 : liste des Bénéficiaires

N°	Nom de l'organisation (détail et sigle)	Type de bénéficiaire (BP, BS ou SSB)	Statut de l'organisation (ONG internationale ? ONG/association nationale ? programme national ? autres)	Domaine d'intervention (VIH, TB, Palu, Renforcement du Système de Santé (RSS), Renforcement du Système Communautaire (RSC))
1	Centre de Recherches Médicales de Lambaréné (CERMEL)	BP	Association Nationale	VIH, TB, Palu
2	Réseau National, pour la Promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes (RENAPS/AJ)	BS	Association Nationale	VIH, TB, Palu
3	Programme National de lutte contre la Tuberculose (PNLT)	BS	Programme National	Tuberculose

## Annexe 3 : bibliographie :

- CCM Gabon, « *Statuts et Règlement intérieure* »,
- Ministère de la Santé, Direction Générale de la Prévention du SIDA, « *Plan Stratégique National de Lutte contre le VIH/SIDA* », 2018- 2022 ;
- Ministère de la Santé, de la Protection Sociale et de Solidarité Nationale ; Programme National de Lutte Contre la TB, « *Plan Stratégique National de Lutte Contre la Tuberculose* », 2019, 2023









